

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 07663
Numéro SIREN : 882 382 732
Nom ou dénomination : STUDIO FACT MEDIA GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2022 sous le numéro de dépôt 159931

Désignation de l'entreprise		SAS STUDIO FACT MEDIA GROUP		67 boulevard du Général Martia		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise				75015 PARIS			
SIRET		8 8 2 3 8 2 7 3 2 0 0 0 3 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				28022022		28022021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	5 000	016	608	4 392	
	Immobilisations corporelles*	028	4 006	030	631	3 375	
	Immobilisations financières* (1)	040	72 001	042		72 001	
	Total I (5)	044	81 007	048	1 238	79 768	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	653 821	070		653 821	
		072	50 276	074		50 276	180 008
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	18 461	086		18 461	69 569
Charges constatées d'avance *	092	7 803	094		7 803		
Total II	096	730 360	098		730 360	249 576	
Total général (I + II)	110	811 367	112	1 238	810 129	249 576	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000	50	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	5		
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134	521		
	Résultat de l'exercice	136		136	(156 622)	249 526	
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	(146 096)	249 576		
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	660 252		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	107 786		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		172	188 187		
Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	956 225			
Total général (I + II + III)	180		180	810 129	249 576		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	81 007	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS STUDIO FACT MEDIA GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 28022022		Exercice N-1 clos le 28022021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218	544 851		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	544 851	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises) *			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	293 124	474	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244			
Rémunérations du personnel *			250	264 193		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	114 896		
Dotations aux amortissements *			254	1 238		
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	262	28 001		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	701 453	474	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(156 602)	(474)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290		250 000	
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	20		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(156 622)	249 526
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	20		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	991	992	342	
ZFA NG (44 quaterdecies)		345	344	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987	127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352			
		Déficit col. 2		354	156 602	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	372	156 602	
		Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

STUDIO FACT MEDIA GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 23 rue d'Anjou, 75008 PARIS
882 382 732 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AOUT 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2022 s'élevant à -156 622 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-156 622 euros
Report à nouveau antérieur :	521 euros
Solde	-156 101 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -156 101 euros	-156 101 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 28 février 2021 :
249 000,00 euros, soit 24,90 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 249 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 août 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

